

## CHALLENGE ISÉROIS

06/04/2024 report

CHAPAREILLAN - LAC NOIR



### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : GUC CO

Directeur de course : Christine RAUCOULES

Contrôleur des circuits régional CO à pied : Roland THIEVENAZ

Traceur régional CO à pied : Maud DUFRENE & Jean-Michel BOUCHET

GEC : Philippe THIVOLLE & Adrien Rimbaud

COURSE COMPTANT POUR  
LE CLASSEMENT NATIONAL

NON



### CARTE

Nom : 2016-D38-225 / Chapareillan - Lac Noir

Relevés : 2016

Cartographe : John COLES / Antoine GOUVERNEUR / Rémi LEQUINT

Échelle : 1/10 000ème

Équidistance : 5 mètres

Type de terrain : Relief pentu et rocheux avec réseau de chemins



### ACCES

Fléchage : sur la route menant au col du Granier

Distance parking-accueil : 100m

Distance accueil-départ : 600m

Distance arrivée-accueil : 100m



### HORAIRES

Accueil : 12h - 15h

Départ : 13h / Dernier départ : 15h

Récompenses : néant



### CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 4

Nombre de circuits initiation : idem compétition

Circuit Vert 2,4 km

Circuit Bleu / Jaune 3 km

Circuit Orange / Violet court 3,5 km

Circuit Orange / Violet long 5,5 km



### RÉSULTATS

[www.guc-co.fr](http://www.guc-co.fr)



### TARIFS

Licenciés FFCO : 6€

Non-licenciés FFCO : 10€ adultes / 8€ enfants

Location de puce : prêt (caution de 30€)



### SERVICES

Buvette possible à proximité de l'accueil



### CONTACT

E-mail: [contact@guc-co.fr](mailto:contact@guc-co.fr)



### INSCRIPTIONS

Date limite : mardi 2 Avril 2024 au soir.

Inscriptions via un formulaire disponible sur le site du club ou en suivant le lien : <https://vu.fr/lFzyn>

*L'accès aux circuits chronométrés est réservé aux titulaires d'une licence compétition ou découverte compétition (jusqu'au niveau jaune inclus) et aux non-licenciés titulaires d'un titre de participation ad hoc respectant les conditions médicales d'accès : attestation de prise de connaissance du questionnaire médical fédéral et des recommandations des cardiologues du sport pour les majeurs questionnaire médical ou certificat médical de moins de 6 mois pour les mineurs*